



DECISION N° _____ D/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU _____

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres International Ouvert N°33/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2019 du 19/03/2019 pour l'exécution des travaux de construction d'un pont et de ses accès sur le Mayo Pintchoumba au pK 11+800 sur la R35 du tronçon de route Pana-Poli, Département du Faro, dans la Région du Nord.

Financement: BIP du MINTP, exercices 2019 et suivants.

Imputation: 53 36 467 02 45 15 10 2251.

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2018/022 du 10 décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019;
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018;
- Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
- Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
- Vu la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;
- Vu la Décision N°000000017/D/MINMAP/SG/DAJ du 15 janvier 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
- Vu l'Appel d'Offres International Ouvert N°33/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2019 du 19/03/2019 pour l'exécution des travaux de construction d'un pont et de ses accès sur le Mayo Pintchoumba au pK 11+800 sur la R35 du tronçon de route Pana-Poli, Département du Faro, dans la Région du Nord;
- Vu les offres des soumissionnaires ;
- Vu le Procès-Verbal N° 067/PV/CMPM-TI/MINTP du 10 mai 2019 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;
- Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N° 025/L/P/CMPM-TI/MINTP du 10 mai 2019 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: Le groupement d'entreprises dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'un pont et de ses accès sur le Mayo Pintchoumba au pK 11+800 sur la R35 du tronçon de route Pana-Poli, Département du Faro, dans la Région du Nord :

No Lot	Type d'intervention	Portée (ml)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Corrigé en FCFA	Montant en lettre TTC Corrigé en FCFA	Observations
Lot unique	Construction d'un pont et de ses accès sur le Mayo Pintchoumba au pK 11+800 sur la R35 du tronçon de route Pana-Poli, Département du Faro, dans la Région du Nord.	62,4	Groupement SOCITE ARMADA- CAM/ARMADA TCHAD Tel : 699 99 07 66 BF : 3168 N'Djamena	2 029 181 075	Deux milliards vingt-neuf millions cent quatre-vingt-un mille soixante- quinze.	Délai d'exécution : 20 mois.

Article 2 : Le mandataire dudit groupement est invité à se présenter à la Direction des Contrats, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le _____



Emmanuel N. N. N.

Copie : ARMP

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES CONTRATS

CELLULE DES APPELS D'OFFRES

KNCF



3821

LETTRE N° /L/MINTP/SG/DCT/CAO/KNCF



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC WORKS

SECRETARIAT GENERAL

CONTRACTS DEPARTMENT

TENDERS UNIT

13 MAI 2019

Yaoundé, le _____

Le Ministre des Travaux Publics

The Minister of Public Works

A

*Monsieur le Directeur Général de l'Agence de
Régulation des Marchés Publics (ARMP).*

Yaoundé

Objet : Publication du résultat de l'Appel d'Offres International Ouvert N°33/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2019 du 19/03/2019 pour l'exécution des travaux de construction d'un pont et de ses accès sur le Mayo Pintchoumba au pK 11+800 sur la R35 du tronçon de route Pana-Poli, Département du Faro, dans la Région du Nord.

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour publication dans le Journal des Marchés Publics, le Communiqué et la Décision portant sur l'attribution du marché relatif au projet dont l'objet est repris en marge.

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, les assurances de ma considération distinguée.

Pièces jointes :

- 01 Ex. Communiqué R/P
- 01 01 Ex. Décision d'Attribution
- 01 copie physique du rapport d'analyse des offres
- 01 CD Rom contenant les versions électroniques

Copie à : SDACL (A titre d'information)



Emmanuel NGANOU D.

;

;